**Sécurité et manutention**

Le poste de TV Nuheara IQstream ne peut être utilisé que dans un espace intérieur.

Pour des raisons de sécurité, l’appareil ne doit pas être submergé dans un liquide.

Au terme de son cycle de vie, il faudra remettre le poste de TV IQstream à une station collectrice de rebus électroniques/batteries.

La tension nominale du poste de TV IQstream est de 4,40V à 5,25V.

Pour toute information de support et sur les pannes techniques, merci de vous diriger à [www.nuheara.com/support](http://www.nuheara.com/support)

**Information pour utilisateurs sur la mise au rebus des équipements électroniques et électriques WEEE)**

Les équipements électriques et électroniques ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères. Pour qu’ils soient traités, récupérés et recyclés, merci de remettre ce produit à une station collectrice où ils seront acceptés gratuitement.

Alternativement, dans certains pays, il est même possible de remettre ces produits au détaillant local à l’achat d’un produit neuf équivalent.

La bonne élimination de ce produit aidera à sauver des ressources précieuses et à éviter des effets potentiellement négatifs pour la santé humaine et l’environnement, qui , autrement, pourraient découler d’une procédure incorrecte en matière de gestion des résidus.

Veuillez contacter les autorités locales pour plus de détails au sujet de la station collectrice la plus proche de votre domicile.

Conformément à votre législation nationale, des sanctions pourraient être appliquées en cas d’élimination incorrecte de ces résidus.

**Résumé de la garantie du poste de TV Nuheara IQstream**

Vos produits sont garantis contre tout défaut de matériel et de fabrication durant la période de garantie qui commence à la date d’achat original (si acheté chez un détaillant autorisé de Nuheara) ou à la date d’achat si acheté sur le site Nuheara, [www.nuheara.com](http://www.nuheara.com), s’ils sont utilisés conformément aux instructions d’utilisation applicables.

La période de garantie est d’un an, ou la période minimale obligatoire au vu des règlements en vigueur dans le pays de vente.

Si le produit a été échangé, celui de remplacement vous appartient et le produit redevient la propriété de Nuheara. En cas de remboursement, le produit redevient la propriété de Nuheara.

Cette garantie ne couvre aucun défaut provenant d’une usure normale ou anormale, du transport ou de l’utilisation du produit contrairement aux instructions. Cette garantie serait annulée au cas où le produit aurait fait l’objet d’une réparation ou modification non autorisées, ou si son étiquette avait été effacée ou retirée.

À moins que cela ne soit possible en raison d’une loi nationale applicable, Nuheara ne pourra pas être tenue responsable de tout endommagement indirect incidentel, direct ou spécial ayant été causé directement ou indirectement par lesdits produits ou par leur utilisation ou non-utilisation, que ceci soit basé ou non sur une rupture de garantie, une négligence, une responsabilité absolue, ou une malveillance.

Aucun revendeur, représentant, ou employé de Nuheara n’est autorisé à réaliser des modifications, extensions ou additions à cette garantie.

Certains pays ne permettent pas de limitations au sujet de la durée des garanties, conditions et/ou obligations implicites ; par conséquent, il se pourrait que les limitations indiquées ci-avant ne soient pas applicable à votre cas. Cette garantie est offerte en plus des droits et recours assurés par les lois et règlements de protection des consommateurs obligatoires, et elle n’affecte en rien vos droits légaux applicables. Si cela est permis par la loi applicable, la durée de toute garantie implicite est d’un an.

Pour les consommateurs australiens : nos produits sont couverts par des garanties qui ne peuvent pas être exclues au vu de la Loi australienne des Consommateurs. Vous avez droit à un remplacement ou à un remboursement en cas de défaut majeur, et à une compensation pour toute perte ou endommagement raisonnablement prévisible. Vous avez également droit à ce que les produits soient réparés ou remplacés si leur qualité n’est pas acceptable et si ce défaut ne peut pas être qualifiée comme défaillance importante.

Pour connaitre tous les termes et conditions de la garantie, veuillez visiter : <http://www.nuheara.com/Nuheara-warranty/>

**Conformité réglementaire**

| **Pays** | **Type d’approbation** | **Marque réglementaire / Logo** |
| --- | --- | --- |
| Australie & Nouvelle Zélande | ACMA / RSM |  |
| Canada | Déclaration de conformité IC. Cet appareil est conforme à la (aux) norme(s) industrielle(s) RSS « exemptes de licence » du Canada. Son utilisation est assujettie aux deux conditions suivantes : 1. Cet appareil ne peut pas causer des interférences préjudiciables, et 2. Cet appareil doit accepter toutes les interférences reçues, y compris les interférences qui pourraient causer un fonctionnement défectueux. CAN ICES-3(B) / NMB-3(B). Exposition radio IC. Cet équipement est conforme aux limites d’exposition à la radiation du Canada fixées pour les environnements non-contrôlés. Ce transmetteur ne doit pas être utilisé avec toute autre antenne ou transmetteur. | IC: xxxxx-xxxxxxxxx |
| Union Européenne | Cet appareil est conforme aux exigences de la Directive UE 2014/53/EU (La Directive Équipement Radio) ; à la 2014/30/EU (Directive de Compatibilité Électromagnétique) et à la 2014/35/EU (Directive basse tension) |  |
| Japon | Certificat pour équipements radio | xxx-xxxxxx/xx |
| États-Unis | Déclaration de conformité FCC. Cet appareil est conforme à la section 15 des règles FCC. Son fonctionnement est assujetti aux deux conditions suivantes :  1. Cet appareil pourrait causer des interférences préjudiciables et, 2. Cet appareil doit accepter toutes les interférences reçues, y compris les interférences qui pourraient causer un fonctionnement défectueux. Note : cet équipement a été testé et confirmé conforme aux limites correspondant à un appareil numérique de classe B, conformément à la section 15 des règles FCC. Ces limites sont conçues pour assurer une protection raisonnable contre les interférences préjudiciables d’une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut émettre de l’énergie radioélectrique et, s’il n’est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il peut causer des interférences préjudiciables aux communications radio. Cependant, rien ne garantit que des interférences ne puissent se produire dans une installation particulière. Si cet équipement cause des interférences préjudiciables pour la réception radio ou télévision, ce qui peut être observé en l’allumant et éteignant, l’utilisateur devrait essayer de corriger les interférences en appliquant une ou plusieurs des mesures suivantes :   * Réorienter ou déplacer l’antenne de réception * Augmenter la séparation entre l’équipement et le receveur * Brancher l’équipement sur une prise d’un circuit différent de celui où le receveur est branché. * Consulter le revendeur ou un technicien TV/radio expérimenté.   Tout changement ou modification non expressément approuvé par la partie responsable de la conformité pourrait annuler votre autorisation de faire fonctionner l’appareil.  Information sur l’exposition radio FCC. Cet équipement est conforme aux limites d’exposition à la radiation FCC fixées pour les environnements non-contrôlés. L’utilisateur final doit suivre les instructions d’utilisation pour assurer la conformité en relation à l’exposition RF. Ce transmetteur ne doit être ni installé ni utilisé s’il est relié de façon simultanée ou conjointe avec une autre antenne ou transmetteur. |  |
| Déclaration d’exposition à la radiation | Cet appareil est conforme aux limites d’exposition ISED RSS-102 RF établies pour un environnement non contrôlé, et son fonctionnement ne présente aucun risque si utilisé conformément aux instructions de ce manuel. |  |

Le poste de TV IQstream est fabriqué en Malaisie par :

Salutica Allied Solutions

No. 3, Jalan Zarib 6

Kawasan Perindustrian Zarib

Ipoh Perak 31500

Malaisie